



## Obtenir la garde de ma fille

Par **Abuys**, le **18/09/2019** à **23:24**

Je me suis séparée du père de ma fille en novembre 2017 et revendue notre maison commune située au 26 allée des bleuets à Saint-Vrain dans le 91. J'ai déménagé à Compiègne pour y rejoindre mon compagnon actuel que j'ai rencontré en juin 2017. En commun accord oral, nous avons souhaité que ma fille qui avait 6 ans en 2017 reste scolarisée pour le moment dans son école à Saint-Vrain afin de ne pas la déstabiliser en cours d'année et ne pas l'arracher de suite de son environnement. Je souhaitais attendre d'être stable et avoir une bonne situation avant de la reprendre chez moi à Compiègne. Ma fille qui a actuellement 8 ans reste toujours scolarisée dans son école. J'ai acheté en novembre 2018 une maison à Compiègne avec mon compagnon actuel et souhaite récupérer ma fille l'année prochaine et la scolariser à Compiègne pour l'année scolaire 2020-2021. Cependant son père s'y oppose.

Jusqu'à maintenant le moyen de voir ma fille était d'aller chez mes parents qui habitent breuxjouy dans le 91 également un week-end sur deux en train.

En effet, je travaille sur paris et m'y rend en train. Je vais chez mes parents après le travail directement en train de Paris le vendredi et repars au travail en train le lundi matin et ma mère doit amener ma fille à l'école. Je souhaite récupérer ma fille afin de pouvoir l'élever suivre sa scolarité correctement et pouvoir vivre et la voir de bien meilleures conditions chez moi et non chez mes parents. Chez mes parents je suis bloquée je n'ai aucun moyen de locomotion. Il m'est impossible de faire en un week-end les allers retours compiegne saint vrain qui est a 150 km soit 2 heures de route minimum aller suivant la circulation. Son père ne veut pas faire la moitié du trajet afin que je puisse récupérer ma fille le weekend chez moi.

Mes parents sont âgés et mon père a eu un cancer très important et a subi une grosse opération avec l'ablation de l'estomac et vit très difficilement il est très fatigué. Mes parents ne peuvent plus nous accueillir et je ne peux plus vivre dans cette situation de ne pas pouvoir profiter de ma fille chez moi avec mon compagnon qui a une fille également de 8 ans avec qui tout se passe très bien.

Quels recours puis je avoir afin de récupérer ma fille car vivre sans elle est tout simplement horrible a vivre.

J'ai voulu être heureuse et épanouie et refaire ma vie afin d'accueillir au mieux ma fille. Je m'engage à lui amener certains week-end afin qu'il puisse en profiter chez lui.

Cependant il dit qu'il ne veut pas être éloigné d'elle mais ma fille a besoin aussi de sa mère et j'ai besoin de voir grandir et élever ma fille qui est en bas âge.

Le souhait de ma fille est de pouvoir voir les deux